



Pomme de terre

N°03
10/04/2018



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëlie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

- **Situation générale** : du retard et de l'hétérogénéité pour les cultures, en lien avec les nombreuses pluies et le manque d'ensoleillement de ces dernières semaines. Très peu de volumes arrachés pour l'instant.
- **Mildiou** : peu d'évolution du mildiou, mais observation de quelques symptômes sur tubercules pour un autre tunnel nouvellement arraché. Le modèle annonce un risque important, d'où une grande vigilance.
- **Gel** : des hétérogénéités de développement pour les plantations touchées fin février et mi-mars.

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale

Ces deux dernières semaines ont été marquées par de nombreux épisodes pluvieux, qui ont continué à perturber le développement et la mise en place des plantations. Ces pluies fréquentes, associées au manque important d'ensoleillement et de luminosité, contribuent à pénaliser les cycles de culture et ne permettent pas au sol de se réchauffer suffisamment pour la saison.

Ainsi, dans l'ensemble, les cultures sont très irrégulières, en raison des hétérogénéités de levées, mais également des dégâts de gelées de fin février et de mi-mars.

Pour l'instant, très peu de volumes ont été arrachés et la campagne se poursuit avec du retard.



Irrégularité de développement des plantes sous bâches

(Crédit Photo : J. Poulard – UNIRé)

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Bonne gestion du foyer de mildiou, observé il y a un mois, dans un tunnel, fortement touché en 2017.

Des symptômes ont également été observés sur quelques tubercules provenant d'un autre tunnel, venant d'être arraché (les symptômes sur feuillage n'avaient pas été repérés en cours de culture).

Période de risque : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.



Symptômes de mildiou sur tubercules




(Crédit Photo : ephytia – INRA)

Seuil indicatif de risque : les périodes à risque pour le mildiou sont définies par le modèle épidémiologique MILEOS®. Ce modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques : température et hygrométrie. Il faut que la parcelle ait atteint les 30% de plants levés pour prendre en compte le risque mildiou. Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations.

La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA et CHARLOTTE sont deux variétés sensibles.

Evaluation du risque mildiou au 10/04/2018 d'après Mileos®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur la période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				10/04	09/04	08/04	07/04	06/04	05/04
Ars-en-Ré	Très favorables	VS, VI, VR	16,4 mm	X	X	X	X		
Bois-Plage-en-Ré	Très favorables	VS, VI	28,8mm	X	X	X			
Ste-Marie-de-Ré	Très favorables	VS, VI, VR	25,4 mm	X	X	X	X		X

	Pas de risque
	Vigilance
	Risque selon sensibilité variétale (VS : variété sensible ; VI : variété intermédiaire ; VR : variété résistante)

Evaluation du risque :

Le modèle MILEOS® indique un risque important depuis quelques jours pour les trois communes suivies. Même si le foyer, repéré il y a un mois sous tunnel, semble bien maîtrisé, et pour l'instant, aucun autre foyer sur feuillage n'a été observé, il convient de rester vigilant pour localiser rapidement les premiers symptômes, notamment pour les cultures bâchées.

• Dégâts liés au gel

Les hétérogénéités de développement sont bien visibles pour les cultures fortement touchées par les gelées de fin février et dans une moindre mesure de mi-mars. Le retard observé peut être de 2 à 3 semaines.

Evaluation du risque : en lien avec la situation de la parcelle et le stade de la culture lors de ces épisodes de gelée.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".